

COM. INFOS

Le journal de la Commune
de Martot

N° 47



JANVIER
2013

SOMMAIRE

★ Pages Rubriques
★ 2 & 3 *Le mot du Maire*
★ 4 & 5 *Au conseil*
★ 6 & 7 *Au programme*
★ 8 & 9 *On en parle*
★ 10 & 11 *Ça s'est passé*
★ 12 & 13 *Amicale Échos*
★ 14 & 15 *Infos de l'École*
★ 16 *Chez la voisine*
★ 17 *Marché de Noël*
★ 18 & 19 *Une profession*

★ Pages Rubriques
★ 20 & 21 *Le saviez-vous ?*
★ 22 *Les jeux*
★ 23 *Jeux concours*
★ 24 *Les z'annonces*
★ 25 *Net-Infos*
★ 26 & 27 *Pub-Infos*
★ 28 à 30 ***Interdit aux parents***
★ 30 & 31 *Le trimestre en photos*
★ 32 & 33 *Salon d'hiver*
★ 35 *Les histoires de « Titou »*

★ 36 *Mémo pratique*



Le Mot du Maire

Chers Amis,

Le Conseil Municipal et moi-même vous adressent leurs vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de réussite dans votre vie professionnelle et familiale pour l'année 2013.

Pour qu'il en soit ainsi nous espérons que la situation mondiale et surtout nationale s'améliore afin que tous les actifs puissent retrouver un travail et que les retraites de nos anciens cessent aussi d'être « rognées » comme c'est le cas actuellement. Cette année sera une année sans élections, mais celles de 2014 se préparent déjà.

Maintenant, il est temps de vous faire part des réalisations 2012 et des projets 2013 que votre municipalité envisage.

Réalisations 2012 :

Achèvement de la réhabilitation et de l'extension de la mairie

Ces travaux d'un coût d'environ 300 000 € ont été réalisés sans emprunt, avec la seule dotation de l'Etat d'environ 75 000 €, dont à ce jour seul 1/3 nous a été versé ... les temps sont durs !

Revenons à l'essentiel :

La mairie est refaite

Les locaux sont plus grands

Il y a deux bureaux de secrétaires et nous disposons de 3 postes informatiques

Le parking de la mairie a été refait, avec une capacité de stationnement plus importante

Nous avons pu nous réinstaller en avril 2012 + stationnement parents d'élèves sur grand parking extérieur pour éviter les manœuvres lors de la sortie des enfants.

Station d'épuration

En 2012 nous avons lancé une étude pour supprimer le rejet des eaux de pluie dans le réseau d'eaux usées. Cette étude qui est en cours aboutira à faire le nécessaire pour que les habitants puissent séparer les 2 réseaux dans le but de diminuer le coût d'exploitation de la station d'assainissement de Martot.

Extension de la quincaillerie SETIN

Cette entreprise a déposé un permis de construire pour doubler la surface des bâtiments de stockage et de distribution de 9 000 m² à 18 000 m². Pour ne pas faire transiter le trafic routier par le centre de Martot, la commune a fourni gratuitement une bande de terrain pour la réalisation d'une voirie d'intérêt communautaire qui donne accès à la zone UZ des entreprises à partir de la RD 321. La Communauté de Communes Seine Bord a financée cette voirie.

Le Mot du Maire

(suite)

Fait marquant

Le 21 décembre 2012 un arrêté préfectoral est pris : « il est créé, à compter du 31 décembre 2012, un nouvel établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre issu de la fusion de la communauté d'agglomération Seine Eure et de la communauté de communes Seine Bord.

Projets 2013 :

Travaux lotissement Saint Aignan

220 000 € de travaux de voirie sont prévus sur le lotissement Saint Aignan avec un fonds de concours communal de 40 %, soit 44 000 €

Acquisition de terrains

Il est urgent d'acquérir des terrains constructibles pour la raison suivante. A ce jour, nous sommes 565 habitants dont 112 à l'hôpital, mais en 2014-2015 l'hôpital fermera et nous ne serons plus que 453 habitants soit une perte de 20 %.

Modification du PLU suivant les terrains disponibles

Chauffage de l'Eglise

Le chauffage de l'Eglise a été isolé en novembre 2012 pour des raisons de sécurité (fuites de gaz). Ce chauffage va être remplacé le plus tôt possible par un chauffage électrique, la commande est passée.

Assainissement

Poursuite de l'Etude des recherches d'eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées et réalisations des travaux nécessaires pour séparer ces réseaux quand ils sont communs.

Réparation de l'aire de jeux près du terrain de tennis

Le tapis de réception a été détérioré par vandalisme et certains jeux sont à changer.

La population légale de Martot en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2013 est de 565 habitants.

Population municipale 559 dont 112 résidents à l'hôpital.

Population comptée à part : 6

Bonne et Heureuse année 2013

Daniel Laffillé

AU CONSEIL

AVIS SUR LA CRÉATION D'UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE ISSU DE LA FUSION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SEINE-BORD – VALIDATION DES STATUTS – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

Le conseil municipal, après avoir entendu le Rapporteur et délibéré

DONNE, à l'unanimité, **un avis défavorable** sur la création d'un nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale issu de la fusion de la communauté d'agglomération Seine-Eure et de la communauté de communes Seine-Bord à compter du 1^{er} janvier 2013.

En effet, le Conseil Municipal :

- considère que la délibération prise par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Seine Bord visant à faire une étude des 2 EPCI avant de se prononcer sur une fusion réalisable seulement au 1^{er} janvier 2014, n'a pas été respectée.

- déplore la précipitation qui a prévalu et qui n'a pas permis une bonne information des conseils municipaux et des habitants.

- craint que les services jeunesse et aide sociale, très appréciés de la population, ne soient pas pérennisés.

Dans le cas où la fusion au 1^{er} janvier 2013 serait quand même prononcée, le Conseil Municipal :

VALIDE les statuts de la nouvelle communauté d'agglomération,

DESIGNE Comme délégués titulaires : LAFFILLÉ Daniel & QUENNEVILLE Michel

Comme délégué suppléant : CHARLIER François

CLOTURE DU BUDGET ASSAINISSEMENT ET VIREMENT DE L'EXCÉDENT AU BUDGET COMMUNAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide dans le cas où la fusion CASE/CDC Seine Bord aurait lieu au 1^{er} janvier 2013, avec transfert de la gestion de l'assainissement, de clôturer le budget assainissement au 31 décembre 2012 et de virer la totalité de l'excédent dégagé par le budget assainissement sur le budget communal, à l'opération « voirie » afin de pouvoir procéder à la réfection des tampons et des grilles d'assainissement sur la commune de Martot et permettre ainsi de rénover la voirie communale défectueuse, notamment sur le lotissement Saint Aignan où la réfection totale est prévue en 2013.

MISE EN PLACE DE LA TAXE FORFAITAIRE SUR LA CESSION A TITRE ONÉREUX DE TERRAINS DEVENUS CONSTRUCTIBLES

Cette taxe a été créée pour restituer aux communes une part de la plus-value engendrée par le fait de rendre des terrains constructibles, afin qu'elles puissent faire face aux coûts des équipements publics découlant de cette urbanisation.

Il est précisé que la taxe est acquittée lors de la première cession à titre onéreux d'un terrain, intervenue après son classement en terrain constructible. Son taux, fixé à 10 %, s'applique à un montant égal au prix de cession du terrain diminué du prix d'acquisition (actualisé en fonction du dernier indice des prix à la consommation publié par l'INSEE). En l'absence d'éléments de référence, le taux de 10 % s'applique sur les 2 / 3 du prix de cession.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, avec 8 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, l'institution sur le territoire de la commune de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles.

La présente délibération s'applique aux cessions réalisées à compter du 1er jour du 3ème mois qui suit la date à laquelle elle est intervenue. Elle sera notifiée aux services fiscaux au plus tard le 1er jour du 2ème mois suivant cette même date.

AU CONSEIL

suite

ADHÉSION A L'ÉCOLE DE MUSIQUE ERIK SATIE ET ACCEPTATION DES STATUTS

Le Maire expose aux Conseillers que dans le cadre de la fusion CDC Seine-Bord / CASE, l'adhésion des communes à l'école de musique doit se faire individuellement. Il précise que pour compenser la participation actuelle de la CDC Seine Bord, la CASE versera chaque année aux communes une participation fixe. Dans le cas où une augmentation du nombre d'élèves individuels engendrerait une trop forte augmentation de la subvention à verser à l'école de musique, la commune de Martot se réserve le droit d'annuler son adhésion.

Le Conseil Municipal, après lecture des statuts et en avoir délibéré, accepte les statuts et l'adhésion à l'école de musique Erik Satie à compter du 1^{er} janvier 2013.

DEMANDE D'ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS POUR LA RÉHABILITATION ET L'EXTENSION DE LA MAIRIE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à la Communauté de Communes Seine Bord l'attribution d'un fonds de concours, aux conditions habituelles (prise en charge de 20% de la CDC), pour la réalisation de la 2^{ème} tranche de la réhabilitation et l'extension de la Mairie dont le montant total réglé par la commune sur l'année 2012 s'élève à 68 493.02 € HT.

RÉNOVATION DU CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

Lors d'une précédente réunion, le Maire avait informé les conseillers que le chauffage au gaz de l'Eglise était devenu vétuste et dangereux. Après lecture des devis, le Conseil Municipal a retenu la proposition de la société DELESTRE INDUSTRIE pour un montant HT de 13 302.60 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à cette rénovation et charge le Maire de signer tout document s'y rapportant.

RÉPARATION AIRE DE JEUX ET ACHAT DE NOUVEAU JEU

Le Maire expose aux conseillers que l'aire de jeux qui se situe sur le plateau sportif a été détérioré ; il propose de faire réparer le sol coulé endommagé et racheter un nouveau toboggan car l'ancien est vétuste.

Après lecture des devis, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de la CAMIF pour un montant de 7 981.36 €.

QUESTIONS DIVERSES :

TERRAINS CONSTRUCTIBLES

Le Conseil était prêt à acquérir des terrains pour réaliser un lotissement. L'accord était pratiquement conclu mais devant le désaccord sur le prix manifesté par un des vendeurs, le Conseil décide d'abandonner provisoirement ce projet et d'essayer de trouver d'autres parcelles.

AU PROGRAMME



*N'oubliez pas le passage à l'heure d'été qui aura lieu dans la nuit du **dernier samedi de mars.***

*Pour ceux et celles qui se posent à chaque fois la grande question lorsque vient le temps de changer l'heure : **On avance ou on recule ?***

Voici la méthode : ...en AVRIL : Débute par AV donc on AVance l'heure

...en OCTOBRE : Se termine par RE donc on REcule l'heure

Il faut juste s'en souvenir ! C'est cool hein ??

Don du sang : calendrier 2013

L'Établissement Français du Sang vous donne rendez-vous à la salle des fêtes de Martot les mercredis :

13 mars 2013

15 mai 2013

31 juillet 2013

25 septembre 2013

11 décembre 2013

horaires des collectes : 10h à 13h et 15h à 20h

N'oubliez pas de noter ces dates sur votre agenda pour les rendez-vous de générosité.

www.dondusang.net

Chasse aux oeufs



***Samedi 30 mars**, parents et enfants retrouveront la traditionnelle « chasse aux œufs » dans le parc du château de Martot.*

A l'issue de cette chasse, un verre de l'amitié sera offert à tous les participants.

RENDEZ-VOUS TOUS DEVANT L'ANNEXE DU CHATEAU DE MARTOT

LE 30 mars à 11 h 15

BOURSE AUX JOUETS ANCIENS

La 5ème bourse aux jouets anciens, au profit de l'Association « Ti'Toine », aura lieu à la salle des fêtes de Martot le

dimanche 20 janvier 2013 de 8h à 17h.

Entrée gratuite

AU PROGRAMME



Les « Marmitons »
de la section cuisine
vous proposent leur
soirée de détente culinaire
avec son repas dansant



à la salle des fêtes de Martot le
samedi 16 février 2013
à 20 heures

Réservations auprès de
Didier BLONDEL
Tél : 02 35 81 69 58

ou Martine DAUTRESME
Tél : 02 35 81 32 70
avant le 6 février 2013

Menu

Millefeuille de foie gras

Pintade

Compotée de pommes

Garniture Saint Sylvestre

Salade

Fromages

Financier à la mousse de
crème brûlée framboisée

Apéritif

1 bouteille de vin
pour 6 personnes

Café

Tarifs :

30€ par adulte

15€ moins de 12 ans

REPAS DU 3ème ÂGE



photo d'archives

Le repas annuel des anciens
est fixé au
dimanche 17 mars 2013

INFORMATIONS PAROISSIALES 2013

Les Prêtres : Père Sébastien Jean - Père Pierre NGOMA MUAKA

Presbytère : 8 place du Maréchal Leclerc - 27340 Pont de l'Arche - Tél : 02 35 23 01 31

Messes à Martot à 18h30 les samedis: 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1er juin, 6 juillet, 3 août.

33ème Tour de Normandie

Incertaine il y a quelques mois, la 33ème édition du Tour de Normandie aura bien lieu du **18 au 24 mars 2013**. L'équipe organisatrice n'a pas fait que se renforcer depuis la dernière édition, elle a travaillé sur le parcours 2013.

Une édition qui s'annonce audacieuse !



Les étapes :

- Lundi 18 Mars : Etape 1 - Saint-Lô
- Mardi 19 Mars : Etape 2 - Colombelles / Forges-les-Eaux
- **Mercredi 20 Mars** : Etape 3 - Forges-les-Eaux / Elbeuf-sur-Seine
(passages à Martot : vers 14h45 et 15h30)
- Jeudi 21 Mars : Etape 4 - Thuit-Signol / Argentan
- Vendredi 22 Mars : Etape 5 - Domfront / Villers-Bocage
- Samedi 23 Mars : Etape 6 - Gouville-sur-Mer / Bagnoles-de-l'Orne
- Dimanche 24 Mars : Etape 7 - Bagnoles-de-l'Orne / Caen

ON EN PARLE

NAISSANCE



Nous souhaitons la bienvenue à

Ana KENNEL

née à Saint Aubin les Elbeuf le 1er janvier 2013

dont les parents sont domiciliés 8 résidence La Roselière

*Ana est le 1er bébé de l'année 2013
à la maternité des Feugrais*



Recueillement

Le 4 janvier 2013, nous avons
appris le décès de

Madame Alice POITTEVIN

Nous adressons nos sincères
condoléances à ses enfants et à
sa famille.

RAPPEL

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Les personnes qui ont mis une option sur la location de la salle pour 2013 et qui ne sont pas en possession de la fiche de couleur verte confirmant la location sont priées de se présenter au plus tôt en mairie où ce document leur sera remis.

Promotion du 1er janvier

Les diplômés d'honneur du travail

« échelon Argent »

« échelon Vermeil »

« échelon Or »

« échelon Grand Or »

ont été attribué à :

Louise LEBAUDY

Félicitations à la récipiendaire

Déchets recyclables



Suite à la fusion de la Communauté de Communes Seine-Bord avec la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, les sacs bleus sont remplacés par des sacs de couleur jaune disponibles en mairie.

Les sacs bleus doivent être utilisés jusqu'à épuisement.

Pour l'instant, les jours de collectes des déchets sont inchangés.

MARTOT

État civil

Année 2012

Naissances : 3 (hors commune)

Mariages : 3

Décès : 93

Transcription de décès : 4

ON EN PARLE

AGRANDISSEMENT SETIN

La quincaillerie SETIN réalise une extension de son entreprise en ajoutant un bâtiment de 8 935 m² au 8 600 m² existant sur le site de Martot.

La construction s'effectue en contrebas de la route, ce qui améliore l'impact visuel.



La commune a acquis depuis quelques années, en prévision de l'installation d'entreprises dans cette zone d'activités, un terrain permettant l'accès à la route départementale. De ce fait, l'accès de l'entreprise SETIN se fera par la départementale 321 ce qui permettra de ne pas augmenter le trafic automobile, déjà conséquent, de la rue de Saint Pierre.

Rappel : La quincaillerie SETIN avait fait l'objet d'un reportage dans le journal Com-Infos n° 41 de juin 2011.

Télévision Numérique Terrestre



A savoir : les nouvelles chaînes de la TNT occuperont les canaux de 20 à 25 sur la TNT. Les chaînes locales et payantes qui étaient sur ces canaux seront donc décalées.

- Vous ne recevez pas les chaînes de la TNT en Haute Définition :

Les chaînes HD de la TNT diffusées aujourd'hui (TF1, M6...) sont aussi diffusées en **qualité standard (SD)**, c'est pour cela que vous pouvez les recevoir sans équipement HD. Vous ne pourrez pas recevoir les nouvelles chaînes HD de la TNT qui arriveront en 2012 avec votre **équipement actuel standard**. En effet, il n'est pas prévu pour le moment qu'elles soient diffusées en qualité standard (SD) comme TF1, France 2 (chaînes diffusées aujourd'hui en SD et HD).

Vous êtes en zone de couverture HD, il vous suffira de vous **équiper d'un récepteur TNT HD** ou d'un **téléviseur doté d'un tuner TNT HD (MPEG-4)** pour recevoir les nouvelles chaînes de la TNT.

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT ...



Vendredi 14 décembre, pas moins de 90 enfants accompagnés de leurs parents se sont rendus à la salle des fêtes pour l'arbre de Noël des enfants de la commune.

La matinée a commencé par le discours de M. le Maire, *Daniel LAFFILLE*, puis les enfants de l'école ont interprété quelques chansons de Noël sous les applaudissements du public.

Ensuite, ce fût l'enchaînement du spectacle « *Le souffleur de rêves : Sauvons la planète* » en faisant

participer les enfants et l'assistance aux divers sketches.

A la fin du spectacle, tous ont appelé le Père Noël. Avec sa barbe blanche, vêtu de rouge et avec sa hotte garnie de friandises sur le dos, il a entendu l'appel et à fait du slalom pour arriver au pied du sapin.

Pris d'assaut, il a distribué des friandises aux enfants sages « *naturellement le cas de tous* ».

Pour clôturer ce moment de convivialité, la municipalité a offert un vin d'honneur.



L'arrivée du Père Noël

A Martot, les Anciens sont choyés



Composition du colis distribué aux Anciens

Avant Noël, les membres du CCAS de la commune ont distribué au total 87 superbes colis aux personnes ayant au moins 65 ans en 2012.

Début janvier, les membres du CCAS ont refait la tournée pour donner la galette des rois aux 97 bénéficiaires ayant 65 ans ou plus en 2013.

Armistice

Le 11 novembre, pour le 94ème anniversaire, la population de Martot s'était rassemblée, autour du monument aux morts.

Après La Marseillaise et la lecture du message dédié aux victimes de tous les conflits, M. le Maire remercia le porte drapeaux, les personnalités, les enfants et le public présents à cette cérémonie du souvenir.



Lecture du message

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT ...

Les Vœux du Maire

Le samedi 5 janvier 2013, à la salle des fêtes notre Maire a présenté ses vœux aux nombreuses personnes et personnalités présentes. Après avoir fait le bilan de l'année écoulée, il a évoqué les projets pour 2013.

Ensuite, l'assistance s'est retrouvée autour d'un vin d'honneur et a tiré Les Rois.



Théâtre

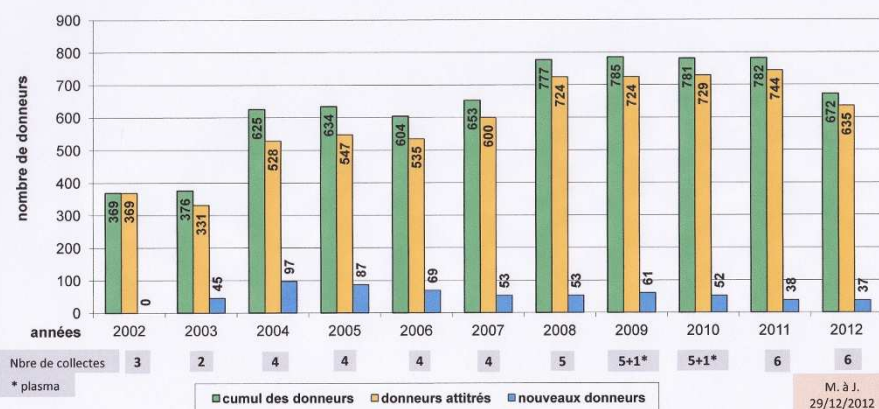
Le 25 novembre 2012, le lendemain du Marché de Noël, plus d'une centaine de personnes ont pu apprécier la pièce et les sketches présentés par 2 troupes celle des retraités du club « MGEN » et « Humorist hik » dirigée par Yohan BLONDEL.

Les acteurs intervenant gracieusement, l'Amicale a décidé de verser à leurs responsables le bénéfice de la buvette. Ceux-ci ont souhaité que cette somme soit reversée à l'Ecole. L'après-midi s'est terminée par un pot amical qui a réuni acteurs et spectateurs.

L'Amicale remercie les acteurs qui interviennent bénévolement et la décision a été prise de renouveler l'expérience « théâtre » le 1^{er} décembre 2013, lendemain du Marché de Noël.



Bilan des collectes de sang à Martot



Depuis mai 2002, début des collectes de sang à Martot, jusqu'à fin décembre 2012, les 48 collectes réalisées ont permis d'accueillir **7058 donneurs** dont 592 nouveaux donneurs.

Les collectes de sang organisées les 5 et 28 décembre 2012 par l'EFS-Normandie avec la collaboration de l'Association « Ti'Toine » ont permis d'accueillir 169 donneurs dont 7 accomplissaient ce geste pour la 1^{ère} fois.

Lors de la collecte du 28/12 dite « événementielle », l'EFS a remis à chaque donneur un agenda et 2 boules de décoration dont une à accrocher dans le sapin décorant la salle des fêtes.

Voir la photo en page 32

A noter sur votre agenda :

La prochaine collecte de sang est programmée pour le mercredi **13 mars 2013**, à la salle des fêtes de Martot, de 10h à 13h et de 15h à 20h.



AMICALE ÉCHOS

RAPPEL des ACTIVITÉS

Samedi 24 novembre 2012 : Participation de l'Amicale au Marché de Noël avec le traditionnel stand du « vin chaud » dont le succès est devenu incontestable.

Pour la 1^{ère} fois des ballades en calèche étaient proposées gracieusement par l'Amicale en compagnie du Père Noël.

Samedi 3 novembre 2012 : Coinchée - Dominos
Moins de participants que d'habitude à la soirée « coinchée et dominos » du 3 novembre.

La bonne humeur était cependant de la partie, comme d'habitude.

Classements :

Coinchée : 1^{ère} : *LEHERICE Monique*,
1^{er} homme : *GALLIER Eric*
Dominos : 1^{er} *ALEXANDRE Benoît*



Les dominos du 5/01/2013

Samedi 5 janvier 2013 :

Les Rois : Après les vœux du Maire, *Mauricette GARIN*, présidente de l'Amicale, a annoncé les différentes activités de l'année avant d'inviter les nombreuses personnes à partager la traditionnelle galette.

Coinchée - Dominos : Cette soirée a connu un bon succès avec 43 participants.

Comme d'habitude, la bonne humeur était au rendez-vous, pendant la partie et surtout à l'issue des concours, au moment de partager la galette.

On a même entendu une nouvelle joueuse annoncer : « c'est la première fois que je viens et l'accueil et l'ambiance sont si agréables que je reviendrai ! ».

Le concours de coinchée a été remporté par *M. CARDON Pierre* avec 604 points, talonné par *Mme VANIER Bernadette* 603 points !

Le concours de dominos a vu la victoire de *Mme LEROY Nathalie*, devant *ALEXANDRE Benoît*



Les gagnants du 5/01/2013



Les membres du bureau

Exercice 2012 - 2013

Composition du bureau

Présidente : *Mauricette GARIN*
Vice président : *Jocelyn DROUET*
Secrétaire : *Jean-Paul COMBES*
Secrétaire adjoint : *Daniel CLOUSIER*
Trésorière : *Joëlle QUENNEVILLE*
Trésorier adjoint : *François CHARLIER*

ACTIVITÉS PRÉVUES

Dimanche 3 février 2013 à 14 h : 32ème **Super Loto** de l'Amicale à la salle des fêtes.
Ouverture des portes à 13 h.

ATTENTION : aucune réservation de places ne sera prise par les organisateurs.

Samedi 16 février 2013 : Soirée « *culinaire Saint Valentin* » à la salle des fêtes.

Samedi 13 avril 2013 : Soirée multi-jeux.

Du 21 au 24 avril 2013 : Croisière en Hollande.

Il reste quelques places de disponibles.

Pour s'inscrire téléphoner au 06 29 69 05 51 au plus tôt.

Jeudi 9 mai 2013 : 22ème **Foire à Tout** de 9h à 18h.

Les dates de permanences pour les réservations d'emplacement vous seront communiquées ultérieurement.

Samedi 11 mai 2013 : Journée sportive et soirée dansante « pique nique ».

Vendredi 31 mai 2013 : Fête des voisins.

Fin juin 2013 : Foire aux livres et jeux vidéos.

Dimanche 1er septembre 2013 : Voyage familial.

Vendredi 4 octobre : Assemblée générale à 18h30



Gagnants du loto

Archives - photos 2012



Foire à tout



ACTIVITÉS PERMANENTES

Activités	Fréquences	Horaires	Contact
Couture	tous les mardis	16h à 18h	Édith DEBOOS
Broderie - Point compté	le 1er et 2ème jeudi	16h à 18h	Édith DEBOOS
Cuisine	le 2ème lundi de chaque mois	18h30 à 20h30	Martine DAUTRESME

INFOS DE L'ÉCOLE



Les informations sont écrites par la classe des grands sur les ordinateurs de l'école.

Les CM2 jouent avec les mots et les animaux

L'ORNITHORYNQUE

Un ours, un canard et un castor se sont rentrés dedans.

Le cafard

On l'a quand on est triste.

Le bourdon

Une abeille qui a trop mangé.

Le cheval

L'âne devenu grand.

Le corbeau

L'oiseau noir qui a perdu son fromage.

Le panda

L'ours polaire s'est peint de noir.

Le hérisson

Un ensemble de cure-dent.

Le cheval blanc

Le zèbre a perdu ses rayures.

L'oiseau migrateur

Se gratte t-il d'un seul côté ?

Le dodo

Il s'est éteint pour l'éternité.

L'aigle royale

Il a volé la couronne du roi.

INFOS DE L'ÉCOLE suite

On a travaillé sur la :
La Convention Internationale des Droits De l'Enfant

Date de création : le 20 novembre 1989
Elle a pour rôle de protéger les enfants.

Cette convention doit permettre aux enfants

- .Le droit de survie
- .Le droit de se développer dans toute la mesure du possible.
- .Le droit d'être protégé contre les influences nocives, les mauvais traitements et l'exploitation.
- .Le droit de participer à part entière à la vie familiale, culturelle et sociale.



Actuellement il y a encore des enfants :
qui font la guerre, travaillent en esclavage, meurent de faim, sont très pauvres.
Dans certains pays certains enfants ne peuvent pas aller à l'école.
Quelque fois les enfants ne peuvent pas se soigner.

C'EST MEILLEUR CHEZ LA VOISINE

GRATIN DE POIREAUX À LA CRÈME DE BRANDADE

Préparation : 1 h 30. Cuisson : 1 h

Ingrédients pour 6 personnes :

Concassé de tomates :	Brandade :	Fondue de poireaux :
4 tomates	800 g de morue dessalée la veille	800 g de poireaux
1 oignon, 1 gousse d'ail	2 dl d'huile d'olive	30 cl de crème
1 dl de vin blanc sec	2 dl de crème	2 jaunes d'œufs
1 dl d'huile d'olive	1 gousse d'ail	80 g de beurre
une pincée de sucre	1/2 citron	sel, poivre de Cayenne.
thym, sel, poivre.	thym, laurier, muscade, poivre en grains.	

Concassé de tomates :

- Faire revenir dans de l'huile d'olive, l'oignon et l'ail émincés.
- Ajouter quatre tomates pelées, épépinées et coupées en morceaux.
- Ajouter le vin blanc, saler et poivrer. Faire cuire 15 minutes avec le sucre et le thym.



Brandade :

- Recouvrir la morue d'eau froide dans un grand récipient, ajouter thym, laurier et grains de poivre, et porter sur le feu.
- Laisser frémir quelques instants.
- Egoutter et ôter la peau et les arêtes.
- Mixer la chair et l'ail écrasé en incorporant lentement l'huile tiédie.
- On doit obtenir une crème onctueuse après avoir ajouté la crème, le jus de citron et la muscade.



Fondue de poireaux :

- Cuire les poireaux coupés en tronçons dans une sauteuse avec du beurre.
- Les réserver après les avoir égouttés puis poivrés.
- Verser la crème dans la casserole avec le jus de cuisson des poireaux, porter à ébullition et faire réduire de moitié.
- Ajouter le sel, le poivre de Cayenne et la muscade.
- Laisser tiédir et incorporer deux jaunes d'œufs, puis ajouter les poireaux, et mélanger délicatement.



Finition :

- Dans un plat à gratin, étaler une couche de concassé de tomates, déposer par-dessus les poireaux, puis la crème de brandade pour terminer.
- Mettre à gratiner au four et servir aussitôt.

Pour les adeptes de la "cuisine de placard", pour les urgences, il est possible de diminuer notablement le temps de préparation en achetant des boîtes de concassé de tomates et de la brandade toute prête.

Bon appétit

"Madame Figaro"

MARCHÉ DE NOËL



Vue sur l'extérieur



Malgré sa renommée régionale et son ancienneté, le 12ème marché de Noël a eu une fréquentation plutôt restreinte.

Les visiteurs ont pu apprécier la diversité et la qualité des produits exposés, faire des achats ou passer des commandes pour les fêtes de fin d'année sans oublier le tour de calèche dans Martot.



Avec le sourire



Et ça papote

Parmi les exposants, la coopérative scolaire a renouvelé la vente de pâtisseries « maison ».

A l'extérieur, on pouvait humer l'odeur de la choucroute à emporter, acquérir du champagne et divers objets sans oublier de déguster le traditionnel « vin chaud » pour se réchauffer.



Made in Martot



Au bon pain

A 18 heures, les lots de la tombola, offerts par les exposants, ont été tirés au sort parmi les 305 bons de participation déposés dans l'urne. Félicitations aux heureux gagnants.



Ça réchauffe



Hommage à Audiard



Pour l'interview de ce mois-ci les membres du Com-Info, ont été rencardés par un indic.

Le lieu de rendez-vous est la résidence de la Roselière à Martot. Dernière maison au bout de l'impasse, qu'on nous a dit.

La personne que nous allons voir est une peinture dans son milieu.

Monsieur Pierre qu'il s'appelle.

A 11H00, nous sonnons à sa porte.

C'est une hôtesse tout de cuir vêtue qui nous ouvre. A tous les coups une maîtresse ! Après les présentations d'usage nous lui demandons sa profession. Sans hésiter il nous répond qu'il est :

Adjoint au Chef d'Etat Major du Directeur Départemental de la Sécurité Publique

Son grade est commandant.
Par modestie il préfère dire qu'il est flic.
S'il a intégré la maison poulagat, c'est parce qu'il n'a pas pu être instituteur ou pilote de chasse, comme il le rêvait quand il était môme, en regardant Tanguy et Laverdure à la télé. C'est qu'il n'a pas eu une jeunesse des plus tendres le petit bourguignon.
Son incorpo dans l'armée, l'école de police et sa psychologie sociale, ce n'était pas du gâteau. Mais ce n'est pas le style à s'attendrir le *Pierrot*.
Il se souvient un brin nostalgique de ses années aux Flags, à serrer les michtons des princesses de la rue, à courir après les casseurs de parcmètres et de cabines téléphoniques, qui à l'époque étaient de véritables machines à sous.
Son taf l'amenait aussi à assister aux autopsies, suite aux morts suspects.
Il en a vu des refroidis.

Des cleans en costard cravate, dézingués par une concurrence déloyale et retrouvés par six mètres de fond, les chaînes aux pieds en passant par des dessoudés à l'acide et coulés direct dans le béton.
Des pas beaux à voir bien faisandés avec l'odeur et tout.

A ce sujet, il se souvient de son pote *Riton*, tombé dans les pommes à son premier démantèlement de macab. Pourtant le *Riton*, c'était un ancien des halles, un habitué des trucidages de cochons, qui en avait vu de toutes les couleurs.

C'est dire l'ambiance ! Les cadavres éparpillés façon puzzle ce n'était pas son truc.

Après cinq années dans ce service, l'ami *Pierrot* rejoignit les *stups*, où il passa 17 ans. Destruction de trafics, saisies de drogues, filatures, surveillances, planques, indic, faisaient partie de son quotidien.

À LA DÉCOUVERTE D'UNE PROFESSION

Il eut l'occasion durant ces années de saisir plus de 100 kilos de Maroc, du shit haut de gamme. La coque et la poudreuse y'en avait plein les armoires de la rue de Barneville. C'est qu'il en a serré des marlouses, le petit bourguignon et pas que des caves.

Quand il parle de ses relations avec les trafiquants, il avoue qu'à force de toujours revoir les mêmes, elles devenaient cordiales.

Faut pas exagérer non plus ! Entre les deux il y avait une ligne à ne pas franchir. Il n'a jamais viré ripoux le *Pierrot*.

Droit dans ses bottes, toujours !

Il repense notamment à un trafiquant, qu'il avait arrêté une première fois, puis une deuxième et encore une troisième fois et qui bien évidemment alourdissait sa peine à chaque arrestation. Fatalement, autant de rencontres avaient créé entre eux, une forme de sympathie. Aussi, quand *Pierre* vint le voir en cellule pour une autre affaire ou apparaissait son nom, c'est tout naturellement qu'ils se tombèrent dans les bras et se serrèrent la pogne.

A la question qu'en est-il des pressions exercées sur les prévenus, *Pierre* est catégorique, ce sont des ragots de petites frappes. Violences physiques, privations de manger, de boire ou de fumer c'est pipo et compagnie. De plus, le prévenu est accompagné de son baveux lors de l'audition. Autant dire que c'est duraille de lui faire cracher le morceau autrement que par la courtoisie.

Mais gaffe ! Ya trafiquant et trafiquant. On ne fraye pas pareil avec le menu fretin qu'avec les gros poissons.

Souvent avec les petits dealers, le tutoiement est utilisé afin de leur montrer qui c'est le chef. Le boss, lui, ne se laisse pas manœuvrer facile. Avec des pincettes qu'il faut y aller. Quand il évoque ces années, on sent la mélancolie qui se pointe. Il se souvient des arrestations à l'aube en défonçant les portes au bélier, sans gilet pare-balles, le calibre en main, prêt à répondre au truand défouraillé. Sur les éventuels noms célèbres appréhendés, le *Pierre* il se la joue taiseux. Une tombe qu'il devient.

Après ces 17 années, *Pierre* prit la direction des services de nuit avec le grade de Commandant. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les nuits ne sont pas aussi tendres que du mou pour le chat de la voisine. Les flags, les saisies de dopes, les monte-en-l'air à cravater, pas de quoi se les rouler. Ces deux années dans le monde interlope nocturne ont assis son statut dans la voyoucratie. Le *Pierrot* on ne la lui fait plus. Aujourd'hui, il préfère regarder coulos chez lui, les séries policières à la télé qui lui rappellent ses jeunes années. A notre époque, nous dit-il, les jeunes flics débarquent direct Lieutenant, sans l'expérience du terrain. De toute façon, à quoi ça leur servirait de savoir satonner un dealer ? Leur job c'est le management. On le sent un brin déçu le *Pierrot*. Sur la possibilité de publier ses propos, il dit pas non. Toutefois il tient à nous préciser qu'il ne balance pas mais qu'il raconte, nuance. Avant de partir nous scellons notre amitié par un Jack Daniels, après quoi la pépette de notre arrivée, nous raccompagne à la lourde.



Le saviez-vous ?



En chaque début d'année on attend tous impatientement de pouvoir déguster la galette des rois. Elle célèbre l'Épiphanie le 6 janvier et on espère toujours pouvoir être couronné, Roi ou Reine de



la journée. Selon la région, il s'agit soit d'un gâteau feuilleté soit d'un gâteau brioché.

L'Épiphanie, ou fête des rois, commémore la visite des trois rois mages, Melchior, Gaspard et Balthazar venus porter des présents à l'enfant



Jésus : de la myrrhe, de l'encens et de l'or.

Mais d'où vient cette tradition ? Quel est l'origine de la fameuse fève qui vient se glisser dans nos galettes ?

A travers l'histoire

A l'époque des Romains, on fêtait les Saturnales. Ces fêtes duraient 7 jours et chacun avait le droit de faire ce qu'il voulait. C'est à ce moment -là qu'est venue la tradition de donner des gâteaux à ses amis. Sous l'Ancien Régime, on appela cette tradition « le gâteau des rois » car on le donnait au même moment que sa redevance (comme les impôts) et il fallait en offrir un à son seigneur. Au Moyen Âge, les grands nommaient quelquefois le roi du festin, dont on s'amusait pendant le repas.

L'auteur de la vie du duc Louis II de Bourbon, voulant montrer quelle était la piété de ce prince, remarque que, le jour des Rois, il faisait roi un enfant de huit ans, le plus pauvre que l'on trouvât en toute la ville. Il le revêtait d'habits royaux, et lui donnait ses propres officiers pour le servir. Le lendemain, l'enfant mangeait encore à la table du duc, puis venait son maître d'hôtel qui faisait la quête pour le pauvre roi. Le duc de Bourbon lui donnait communément quarante livres et tous les chevaliers de la cour chacun un franc, et les écuyers chacun un demi-franc. La somme montait à près de cent francs que l'on donnait au père et à la mère pour que leur enfant fût élevé à l'école. On tirait le gâteau des Rois même à la table de Louis XIV.

Avant Louis XIV, les grandes dames qui tiraient la fève devenaient reines de France d'un jour et pouvaient demander au roi un vœu dit « grâces et gentilleses » mais « le Roi Soleil » abolit cette coutume.



En 1711, le Parlement délibéra, à cause de la famine, de proscrire le gâteau des rois afin que la farine, trop rare, soit uniquement employée à faire du pain.

En 1801, on a décidé que la date de l'épiphanie (qui signifie « apparition ») serait le 6 janvier.

Le Gâteau des Rois, par Jean-Baptiste Greuze, 1774 (musée Fabre)



La fève

Dans la galette est dissimulée une fève. Celui qui mange la part contenant la fève est déclaré roi. La coutume veut que le plus jeune de la famille se glisse sous la table pour désigner qui aura quelle part.



Ainsi, personne ne peut tricher. On pose une couronne sur la tête du roi qui doit alors choisir sa reine (ou le contraire).

Dans certaines familles, on laisse de côté la "part du pauvre" ou celle du "Bon Dieu", offerte le plus souvent au visiteur imprévu.

L'origine de la fève remonterait au temps des Romains. A cette époque, avaient lieu les Saturnales, fête d'inversion des rôles afin de déjouer les jours néfastes de Saturne. Pendant une semaine, les maîtres devenaient esclaves et, inversement, les esclaves devenaient maîtres. A cette occasion, le roi du festin était élu au moyen d'une fève. Les Romains désignaient un esclave comme « roi d'un jour ».

La fève doit son nom à la légumineuse (sorte de haricot) placée dans la galette, remplacée par une pièce d'argent, voire d'or chez les plus fortunés. En 1870 la première fève en porcelaine fait son apparition, puis des petits objets en plastique hétéroclites sont confectionnés et plus récemment des santons, ou même des héros de dessins animés en céramique. La fève est devenue un véritable objet de collection ! Ainsi le Musée de Blain en conserve plus de 10 000. Les collectionneurs de fèves sont appelés les fabophilés. La fève est devenue un véritable objet de collection !

Autrefois, la fève désignait le « Roi du jour » ou « Roi de la Fève » et celui qui l'avait reçue devait rendre la galette le dimanche suivant. Ainsi les gourmands pouvaient-ils se régaler plusieurs semaines ou la totalité du mois de janvier !

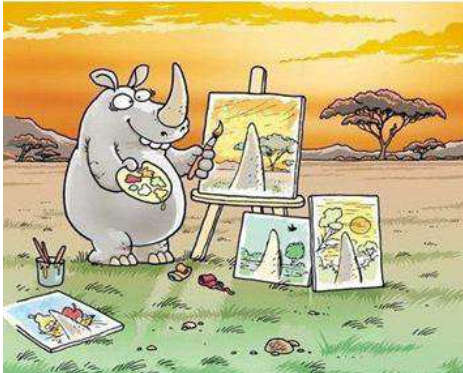
Une autre légende raconte que la fève serait née le jour où Peau d'Ane a oublié sa bague dans un gâteau destiné au prince.

Aujourd'hui

La galette des rois est synonyme d'un repas généreux et convivial. En famille ou entre amis c'est un réel amusement ! C'est un moment de partage où on perpétue la tradition qui veut qu'une personne se coiffe d'une couronne et choisisse son Roi ou sa Reine à cette occasion.



... Et vous trouvez ça drôle ?



Définition du mot vedette

Personne qui travaille dur toute sa vie pour être connue, et qui porte ensuite de grosses lunettes noires pour ne pas être reconnue.

Définition du mot snobisme

Action de s'acheter des choses qu'on n'aime pas avec de l'argent qu'on n'a pas dans le but d'impressionner des gens qu'on n'aime pas.

MOTS CROISES par Monique CAILLOU

Horizontalement :

- 1 - fouette ou vole
- 2 - petite tête
- 3 - peut être en plaques
- 4 - ce que fait Noirmoutier - donne la main
- 5 - de quoi avoir le vertige
- 6 - symbole - dans une vieille devise
- 7 - nourrit le bétail - aux pieds de Cendrillon
- 8 - insistât

Verticalement :

- A - Hermès
- B - ne laisse guère de loisirs
- C - ciré - entonnoir pour Paris
- D - à moitié imperméable ?
- E - bien parti - œuf dur
- F - n'annonce rien de vieux - sans foi ni loi
- G - avait de beaux yeux - plaيدا non coupable
- H - marcel britannique

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4						■		
5					■		■	
6			■					
7				■				
8								

solution des mots croisés en page 24

résultat
N°46
JEU - CONCOURS

Malheureusement aucune réponse à notre dernier jeu-concours n'a été déposée.

Énigme : Un homme qui n'a pas vu un de ses amis depuis des années lui rend visite pour prendre de ses nouvelles.

Depuis le temps, son ami a eu trois filles. Étonné, notre homme lui demande leur âge, mais son ami refuse de lui répondre directement, car il veut lui donner la réponse sous la forme d'une énigme :

- Le produit de leurs âges fait 36 et la somme donne le numéro de la maison d'en face.

Sur ce, l'homme va examiner la maison de l'autre côté de la rue, mais revient en affirmant qu'il lui manque un élément.

- C'est vrai, répond son ami, je dois te préciser que l'aînée est blonde.

Effectivement, avec ces informations, l'homme trouve.

Question : Quel est l'âge de ces trois filles ?

Voici l'explication de l'énigme :

*Voici tous les produits d'âge donnant 36
 (avec la somme des nombres à côté entre parenthèses)*

- 1 x 1 x 36 (38)*
- 1 x 2 x 18 (21)*
- 1 x 3 x 12 (16)*
- 1 x 4 x 9 (14)*
- 1 x 6 x 6 (13)*
- 2 x 2 x 9 (13)*
- 2 x 3 x 6 (11)*
- 3 x 3 x 4 (10)*

Sachant que l'homme ne peut pas trouver la réponse à l'aide de tout cela, c'est que le numéro de la maison d'en face est 13 (car il y'a deux réponses possibles) Puis en sachant que l'aînée est blonde (cela veut dire qu'il y'a une seule aînée, et non deux comme dans le produit 1 x 6 x 6) on en déduit que les âges des filles sont : 2 ans, 2 ans et 9 ans.



N°47
JEU - CONCOURS

Que doit-on mettre après cette suite de lettre ? (5 lettres)

U - D - T - Q - C ?

✂.....

Veillez découper et déposer votre bulletin réponse du « Com-infos n°47 » dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 28 février 2013.

Nom et prénom :

Adresse :

Réponse : (5 lettres)

.....

LES Z'ANNONCES

NOUVEAU ROMAN

La valse des hippopotames

Résumé : A travers le récit de ses conquêtes féminines, Mathieu du Val, dresse le portrait de femmes originales et pas toujours honnêtes. Sur un ton drôle mais néanmoins lucide, il nous entraîne avec lui dans sa quête amoureuse qui commence après son premier baiser à l'âge de 5 ans. La théorie de la valse des hippopotames lui montrera la vision que peuvent avoir les femmes sur les hommes.

Si vous souhaitez acquérir ce livre d'une valeur de 14€, téléphonez à M. VALES Thierry au 06.72.87.93.43.

Il se fera un plaisir de vous le dédicacer.

solution des mots croisés

T	A	R	E	T	I	E	R	8
R	I	A	V	■	S	R	E	7
I	N	N	O	H	■	A	G	6
H	■	A	■	C	I	P	A	5
S	A	■	E	N	U	A	S	4
E	S	O	R	E	L	C	S	3
E	L	E	V	R	E	C	E	2
T	E	N	I	T	A	R	M	1
H	G	F	E	D	C	B	A	

Vous désirez une promenade originale ?

Jean-Yves BIGARRÉ vous propose 5 voitures à cheval tirées par IDOLE, pour votre mariage, votre anniversaire, vos fêtes de village, fêtes de Noël.

Vous pouvez nous contacter au :
06 08 90 70 94
www.idole-promenade.fr

Breveté meneur et accompagnateur en tourisme équestre

A SAISIR :

Timbres neufs FRANCE (surtout années 1950-1959)

MONACO (années 1954-1962)

ANCIENNES COLONIES FRANCAISES
et enveloppes et cartes PREMIER JOUR à vendre.

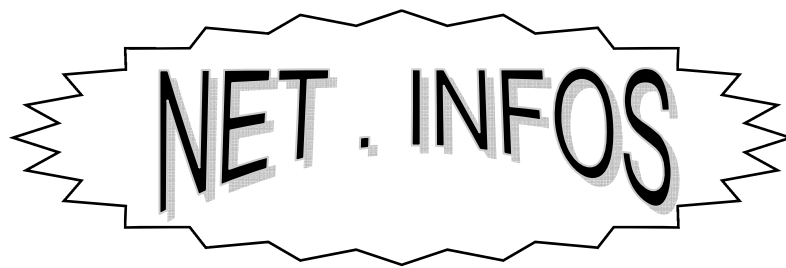
Pour voir la collection, prendre rendez-vous au 06.86.37.62.31

*L'équipe de la rédaction
de votre journal
vous souhaite une
BONNE ANNÉE*

Faites nous parvenir vos petites annonces en les déposant à la mairie.

C'est gratuit !!

**La prochaine parution sera
en mars 2013**



Six nouvelles chaînes font leur apparition sur la TNT.

Leurs débuts sont particulièrement surveillés dans un contexte de marché publicitaire tendu.

Du sport au documentaire en passant par la fiction, à chacune son credo pour tenter de s'imposer.

L'Equipe 21, la sportive

Lancée par le Groupe Amaury, à qui appartiennent *L'Equipe* et *Le Parisien*, L'Equipe 21 sera la première chaîne sportive gratuite : elle prend la place de la chaîne payante L'Equipe TV.

Pour se différencier de ses concurrents plus fortunés, qui ont les moyens de s'offrir les droits des grandes compétitions sportives, comme Canal +, la chaîne veut mettre en lumière des sports peu couverts, et revendique plus de 100 disciplines représentées. Davantage de curling et moins de foot, donc.

6ter, la familiale

Lancée par M6, qui possède déjà W9, 6ter se définit comme *"la télévision à partager"* avec des programmes destinés à l'ensemble de la famille. Sa programmation reste généraliste, avec des fictions, des magazines et des documentaires.

RMC Découverte, la documentaire

RMC Découverte couvrira quatre thématiques privilégiées : le tourisme et le voyage, les sciences et la technologie, l'histoire et la société, l'aventure et les animaux.

Lancée par le groupe NextRadioTV, propriétaire de RMC et BFM TV, elle peut s'appuyer sur des accords passés avec de grands producteurs internationaux de documentaires comme la BBC, National Geographic ou Discovery Channel.

Numéro 23, la diversité affichée

Numéro 23 se définit comme la chaîne de toutes les diversités : géographiques, sociales, sexuelles, liées à l'âge ou au handicap. La chaîne veut cependant rester une chaîne de divertissement et propose notamment des séries inédites en France, comme la série américaine *Shameless*, qui suit les tribulations d'une famille de milieu populaire entre drogue, délinquance et alcoolisme.

Elle s'appuie sur la régie TF1 Publicité et son actionnaire majoritaire est Pascal Houzelot, également fondateur et dirigeant de la chaîne Pink TV.

HD1, la 100% fiction

Lancée par TF1, HD1 propose des séries, des films et des téléfilms, avec pour ambition d'investir dans des productions propres. C'est la quatrième chaîne gratuite du groupe privé, qui contrôle déjà TMC et NT1 sur la TNT.

Elle pourra profiter du catalogue du groupe de médias, qui finance déjà des productions audiovisuelles françaises.

Chérie 25, la féminine

Avec pour slogan *"la chaîne qui a tout pour elle"*, Chérie 25 cible le public féminin en s'inspirant de la presse féminine. Sa programmation sera composée de magazines, de documentaires et de fiction.

Elle est lancée par le groupe NRJ, qui possède notamment NRJ 12, Chérie FM, Nostalgie, Rire et chansons.

PUB - INFOS



Vos Boulangers Pâtisseries
Sabrina & Sébastien DECUQ

683 rue du Village
27340 CRIQUEBEUF sur SEINE

Heures d'ouverture : 7 h - 13 h 30 et 15 h 30 - 19 h 30.

Fermé le dimanche après-midi et le lundi



CHAMPAGNE

Gilles LESEURRE
Récoltant - Manipulant
10200 - BAR SUR AUBE

Dépôt d'Elbeuf et sa région à Martot

☎ 02 35 78 90 19 ou ☎ 06 60 26 78 44

Promo : 12 € la bouteille

A consommer avec modération

SONORISATION
ANIMATION
ECLAIRAGE

Pres'to
06 24 98 84 08

*Devis personnalisé ou
rendez-vous sur simple demande*



A Martot,
place de l'église
tous les lundis
de 16h30 à 21h

Énorme choix de
PIZZA
à partir de 5 €

Pour commander,
téléphoner au
06 09 30 51 20

Pascal Lefebvre

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Siret : 448 694 240 0012 - fr 55



Tél : 02 35 81 60 40

667 rue du Village
27340 CRIQUEBEUF SUR SEINE

La qualité d'un professionnel
à votre service

SONO LIGHT SHOWVINCE



Sonorisation de toutes prestations
Ambiance assurée, avec 18 ans
d'expérience

Rendez-vous sur son site internet

WWW.DJ-VINCE.ORG

TEL : 06 22 22 66 21

LA CUISINE A DOMICILE

M BLONDEL DIDIER

18 rue de la Mairie

27340 MARTOT

Tél. 02 35 81 69 58

Port. 06 23 63 69 64

N° SIRET 531 699 981 00019

02 35 81 69 58

PUB - INFOS


SARL G.E.F.P.

TRANSPORTS EXPRESS
TOUTES DISTANCES



25 Residence St Aignan 27340 MARTOT
06 25 51 75 55
02 35 81 22 70

Mail : sarlgfep@free.fr SIRET : 500 019 203 0016



Jacky Dutel
Taxi N°1
Commune de rattachement
Criquebeuf sur Seine
TEL : 06.62.51.61.47
02.35.78.19.33
St Pierre les Elbeuf

A votre disposition pour tous vos transports
Etude TOUTES demandes

24H / 24 7J / 7

Olivia Coiffure

salon mixte

Mardi au Vendredi de 9h à 19h et Samedi de 8h à 18h

Téléphone : 02 35 87 07 03
701 Rue Village, 27340 Criquebeuf-sur-Seine

→→→ Nouveau dans votre commune

Repas et services à domicile



Afin de vous rendre la vie plus agréable,
je vous propose à domicile :
livraison de repas, livraison de courses,
entretien de la maison, prestation de petit bricolage,
soins et promenade d'animaux de compagnie...

Contactez moi au
02 32 40 74 56
ou **06 09 26 66 37**

Pour l'ensemble de ces services
vous bénéficiez de réduction d'impôts
de 50 % des dépenses engagées...

ECOSYS

ECOSYS
Voie Communale n°6
27340 Criquebeuf sur Seine
Tel/Fax : 02 35 78 65 81

Réception des végétaux, du bois,
de la ferraille et des encombrants :

Lundi et Mercredi : 14h00 - 18h00
Vendredi et Samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

* Merci de présenter votre carte
de déchetterie AVANT tout dépôt.

ECOSYS.fr

Aide Assistance Ordinateur

DEPANNAGE A DOMICILE

2AO

06 14 36 68 81
02 77 01 02 72

<http://2ao.fr>
2ao@2ao.fr

PATRICK VANDEVOIR XAVIER MARCHASSON



« Au gré des saisons »

Vente de Légumes de notre production

Notre chalet est situé en plein champs à Martot
entre Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Pont-de-l'Arche.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE :
- Le lundi et le vendredi de 17 h 00 à 19 h 00
- Le samedi de 11 h 00 à 13 h 00

Tél. : 06 71 97 80 70

PRENDRE DIRECTION PONT DE L'ARCHE
APRÈS LE ROND POINT A 800M TOURNER A GAUCHE

CHLÉA COIFFURE

Coiffure Hommes, Femmes
et Enfants

Tél : 06.80.95.87.28
23 rue de la république
76500 ELBEUF

Mots d'enfants



Cloé, 5 ans.

- On mange quoi, ce soir ? demande Cloé à sa maman.
- Des pâtes au gratin.
- Ouais ! Des pâtes gratouillées !

Pierre, 9 ans.

- Dit papa, c'est parce que Robinson crut Zoé qu'il vécut sur une île déserte ?

Lucas, 6 ans.

- Dimanche, je suis allé au zoo, annonce fièrement Lucas à son camarade.
- Super et t'as vu quoi ?
- Un animal qui change tout le temps de couleur.
- Wouah !! Et comment il s'appelle ?
- Camé Léon.

Gabriel, 7 ans.

- Qu'est-ce que tu fais dans le garage, maman ?
- Je range la vieille vaisselle. Tu veux m'aider ?
- D'accord.
- Alors, pose ton vélo et va me chercher les verres à pied.
- Pourquoi je suis obligé d'aller les chercher à pied, les verres ?

Ernestine, 5 ans.

Maman, pourquoi la lune elle reste toujours allumée la nuit ?

Marie (4 ans) cherche son short.

- Maman, je ne trouve pas mon pantalon à manches courtes.

L'institutrice : « Marie, pourquoi fais-tu tes multiplications par terre ? »

Marie : « Parce que vous m'avez dit de ne pas utiliser les tables ! »

Nadine, 4 ans

- C'est l'automne, toutes les feuilles sont tombées avec le vent.
- Et maintenant !... Qui va les remettre ?

Maman :

Julie, viens m'aider à changer ton petit frère.

- Pourquoi, il est déjà usé ?

Ameline, 5 ans

Maman, « Il neige ! On va faire des clowns de neige. »

LES JEUX



INTERDIT
AUX
PARENTS

rébus



Entoure les 7 différences entre les 2 dessins



charades

Mon premier est un oiseau
parfois bavard qu'on dit
voleur.

Mon deuxième sert à couper
le bois.

Mon troisième aide à dire non.
Mon tout est rempli d'eau
mais pas de poisson.

Mon premier est une céréale.

Mon second garde les buts.

Mon troisième est une voyel-
le.

Mon quatrième est un chiffre
pair.

Mon tout est provoqué par
une bonne histoire drôle !

Solution des jeux en page 30

SOLUTION DES JEUX



Rébus : as - terre - x : Astérix

Charades : piscine (pie-scie-ne)
rigolade (riz-goal-a-deux)

jeu des 7 erreurs :

○ Les ellipses avec des bordures épaisses sont les erreurs



LE TRIMESTRE EN PHOTOS



24 / 11 / 2012 - Marché de Noël



LE TRIMESTRE EN PHOTOS



16 / 11 / 2012
Arbre de Noël



28 / 12 / 2012 - Collecte de sang



25 / 11 / 2012 - Théâtre



5 / 01 / 2013 - Les vœux du Maire

28ème SALON D'HIVER

Ce salon a réuni 72 peintres (qui ont exposé 231 tableaux) et 2 ateliers ou écoles de peinture plus l'école de Martot.

Un public nombreux est venu apprécier les œuvres des artistes dans la salle des fêtes qui ressemblait à une véritable galerie d'art.

« métiers d'hier et d'aujourd'hui » était le thème pour ce 28ème Salon d'Hiver.

« les boucles de la Seine » est le thème retenu pour le 29ème Salon d'Hiver qui se tiendra les 11 et 12 janvier 2014



« Campagne à l'aube »
Prix « huile »

9 prix ont été attribués par le jury
PALMARES :

Prix « Huile » : *Liliane PAUMIER*

Prix « Aquarelle » : *Danièle GOUBY*

Prix Cadres GAUTIER « Autres Techniques » :
Diem Thuy LE MAI

Prix du Jury : *Annabelle BRUNEAU*

Prix du « Thème » : *Josiane HURARD*

Prix Pierre PICARD : *Véronique PETIT*

Atelier BOUFFAY : *Jean Louis BOLEVE*

Atelier de St Pierre du Vauvray : *Clothilde BEQUET*

École de Martot : *Arthur MONCHY*

Le prix du Public a été attribué à : *Jacky WOESSEM*



« Fleur et Rouge » Prix du jury



« Composition »
Prix « cadres Gauthier - autres techniques »



« Honfleur - le bateau rouge » *Pierre PETIT*

Le coup de cœur de l'équipe de la rédaction

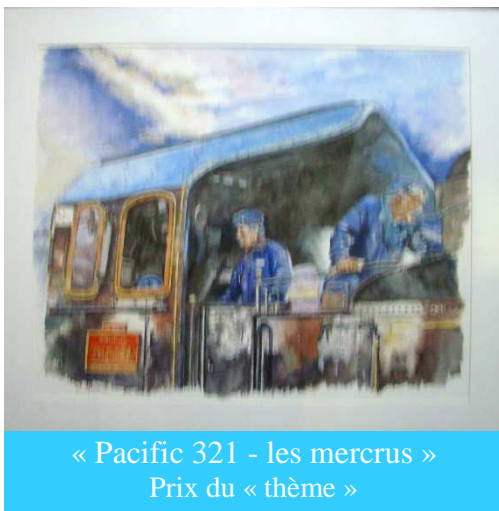
28ème SALON D'HIVER



« Reflets »
Prix « aquarelle »



« Epaves à Quelmer la Passagère »
Prix de la municipalité « Pierre PICARD »



« Pacific 321 - les mercus »
Prix du « thème »



École BOUFFAY



École St Pierre du Vauvray



Sculpture de *Katherine BLONDEL*
« Il était une fois »

Les numéros des catalogues gagnants sont :

20, 91, 139

Les bons d'avoir sont à retirer à la mairie avant le **1er mars 2013**.



École de Martot



Public au vernissage



« Panier de pommes »
Prix du public

Les histoires de "Titou"

Drôle de comptine

Une poule sur un mur,
Qui picotait du pain dur,
Vit une souris verte,
Qui courait dans l'herbe.

- Avez-vous vu mon petit homme ?
- Pirouettes, cacahouètes ?

C'est le père Lustucru,
Qui lui a répondu :

- Dans la forêt lointaine,
- On entend le coucou.

La poule trouvant la réponse bizarre,
Demanda de l'aide à son ami.

- Frères Jacques, frères Jacques,
Dormez-vous ? Dormez-vous ?

Mais c'est la mère Michel,
Qui crie par la fenêtre :

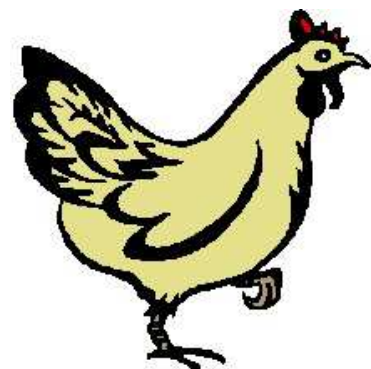
- Papa est en bas qui fait du chocolat !
- Maman est en haut qui fait un gâteau !

Non vraiment, tout ceci n'est pas normal.

N'insistant pas davantage, la poule fit,
Picoti et picota, leva la patte et puis partit,

En chantant à tue tête :

- Mon beau sapin roi des forêts



Thierry

MÉMO PRATIQUE

COM. INFOS n° 47
JANVIER 2013

Numéros d'urgence

Appel d'urgence européen : 112

Gendarmerie : 17 (renseignements : 02.35.23.00.17)

Pompiers : 18 (renseignements : 02.35.23.19.98)

Samu : 15

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119 ou 0.800.054.1 41

Centre anti-poisons (Haute Normandie) : 0800 59 59 59

Drogue, alcool, tabac info service : 113

Électricité De France dépannage : 0.810.333.027

France Télécom dépannage : 1013

Générale des eaux dépannage : 0.811.900.800

Gaz De France dépannage : 0.810.433.027

Hépatite info service : 0.800.845.800

Sida info service : 0.800.840.800

Numéros utiles

Annexe du château de Martot : 02.35.87.89.97

Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41

Info Emploi Service : 0.825.347.347

La Maison de l'Emploi (Alizay) : 02.35.02.71.85

Pôle-emploi : 3949 Site : www.pole-emploi.fr

Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31

Salle des fêtes de Martot : 02.35.77.76.75

SNCF:3635

SPA : 02.35.70.20.36

Union Sportive Pont de l'Arche Canton : 02.32.02.16.61

Infos utiles

Tarifs de location de la salle des fêtes pour 2013 :

- salle (week-end) : 260 € - petite salle : 160 €

- vin d'honneur : 100 €

Services publics

Allô service public : 3939 ou sur le site : www.service-public.fr

Centre des impôts de Louviers : 02.32.25.71.00

Perception de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.52

Centre Médico-Social de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.05

Communauté d'agglomération « Seine-Eure » consulter le site : www.agglo-seine-eure.fr

Secrétariat général : 02.32.50.85.50

Service d'aide à domicile : 02.35.81.31.06

Service Jeunesse : 02.35.81.13.37

Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50

Direction de l'équipement (Louviers) : 02.32.09.48.00

Agence Postale de Criquebeuf sur Seine : 02.35.78.39.62

Mairie de Martot : 02.35.81.58.59 Fax : 02.35.87.93.82

Email : martot.mairie@wanadoo

École de Martot : 02.35.87.10.70

Salle des fêtes de Martot et cantine scolaire : 02.35.77.76.75

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27

Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87

Permanences et horaires d'ouvertures

Mairie de Martot : lundi de 9h30 à 11h30; mardi de 16h à 19h et le jeudi de 15h à 18h ou sur rendez-vous.

Déchetterie d'Alizay :

Du 1er octobre au 31 mars : lundi de 13h30 à 16h45

mercredi et jeudi de 8h30 à 11h45

vendredi et samedi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Du 1er avril au 30 septembre : lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 11h45

vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h45

samedi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Déchetterie de Criquebeuf : lundi et mercredi de 14h à 18h.

vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Agence Postale de Criquebeuf : du lundi au jeudi de 13h45 à 16h

vendredi et samedi de 10h à 11h30